



La Vingeanne et ses affluents : comment réhabiliter et mieux gérer ?

à lire p. 12

Vivre Ici



LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

Le printemps revient avec Tinta'Mars

10^e festival de musique et d'humour en pays de Langres

Tinta'Mars 10 ANS

du 12 au 28 mars

SOMMAIRE

D'UN VILLAGE A L'AUTRE Saint-Ciergues, un peu d'histoire	p. 2-3
A LA RENCONTRE DE... Léon Née, la mémoire d'un village	p. 4
HUMEUR	p. 5

Les pages des enfants

En rouge pour la menuiserie	p. 5
Le conseil d'élèves de Saint-Loup/Aujon	
La fabrication du cidre	p. 6
Le goût	
Classe montagne au Grand Bornand	p. 7
Téléthon à Heuilley-le-Grand	
Qu'il est beau ce décor !	
Arrêt sur images au château de Vaudrémont	p. 8
Promenade dans l'histoire de l'art	p. 9
Rencontre inter-génération	p. 10

SPORTS-LOISIRS

L'école de foot de La Montagne	p. 11
--------------------------------	-------



La Vingeanne et ses affluents	p. 12
Sauvons nos vergers !	p. 13
Les groupements d'employeurs agricoles	p. 14
Des vacances en ADECAPLAN	p. 15

L'ÉVÉNEMENT CULTUREL

Tinta'Mars : du 12 au 28 mars	p. 16
-------------------------------	-------



Classe de CE2 CM1 CM2
Ecole d'Esnoms-au-Val - Comité de rédaction-enfants

Saint-Ciergues

un peu d'histoire

St-Ciergues est un des plus anciens villages parmi ceux situés à la périphérie de Langres.

Déjà les Néolithiques (5000 à 1800 avant J.C.) occupaient tout le plateau surplombant le village, jusqu'à Mardor et Beauchemin.

Environ quinze sites d'habitat de cette époque y ont été découverts ces dernières années, ainsi que des traces d'occupation de l'âge du

qu'on rencontre des traces tangibles d'un centre religieux important autour de l'église. L'ampleur du cimetière mérovingien aperçu lors de l'adduction d'eau en 1950, débordant largement sous les maisons proches de l'église actuelle, font soupçonner cette église d'avoir

trava véritablement dans l'histoire, à l'occasion de la vente au Chapitre de Langres par Josselin, dit « chevalier et seigneur de St-Ciergues », de ses droits de *dîme* (2) sur cer-

siècle, deviendra un seigneur temporel aussi puissant que l'Evêque. Le Chapitre de Langres devient tellement présent à St-Ciergues que les contestations avec les vassaux de l'Evêque et notamment avec le turbulent Henri de Nogent, exigèrent un arbitrage.

En mai 1223, le Chapitre de Langres se voit ainsi adjuger le village de St-Ciergues tout entier, alors qu'Henri de Nogent qui venait de faire construire une maison forte à Saint-Ciergues même (sur la roche, chez † Jean Séguin), conserve le hameau de Vireloup avec le plateau du même nom. L'affaire durera 6 ans et ne sera définitivement close qu'en 1229 par suite des contestations de ce turbulent vassal. L'essentiel de ce jugement sera respecté par les parties en présence, même si d'autres conflits de détail (justice, cens...) ne man-

sions respectives, bien que la puissance foncière de ce dernier à St-Ciergues ait déjà amorcé son déclin à cette date.

Par la suite, l'histoire du village de St-Ciergues se résume essentiellement à des agrandissements du domaine du Chapitre de Langres, soit par donation directe, soit par rachat à prix d'argent. L'acquisition de la terre de Morgon en juin 1243 pour 185 livres de Langres payées à un certain Barthélémy-le-Borgne, comme l'acquisition graduelle du moulin dès 1254, n'en sont que les épisodes les plus significatifs.

Parallèlement à cette montée en puissance du Chapitre de Langres, on trouvera plusieurs tenanciers à St-Ciergues qui tiennent en *fief* (3) des portions de territoire ou de redevances appartenant au



L'église et le cimetière.

Bronze (1800 à 750 avant J.C.).

Cependant, le village actuel semble s'y être établi beaucoup plus tard sur la bordure même du plateau, à proximité de l'église dédiée à St-Cyr et Ste Julitte.

La situation du village en bordure d'une voie romaine, au moins secondaire, reliant Langres à Bar-sur-Aube et qui passe conjointement dans la digue et dans le village pour rejoindre Beauchemin, a semble-t-il facilité très tôt l'installation d'une population sédentaire.

Pourtant, ce n'est qu'à l'époque mérovingienne

été une des toutes premières à avoir été installée dans nos campagnes lors de la christianisation de la région (4^e-5^e siècle), et plus encore, d'avoir été un des premiers centre rural d'archidiaconé, où l'on venait de plusieurs villages environnants pour le culte et les inhumations.

A cette époque le territoire de St-Ciergues comme de nombreux villages des environs, devait faire partie de *la mense épiscopale* (1) et le restera longtemps, puisqu'en 1163, l'Evêque Godefroi de Rochetaillée (parent de St-Bernard), fondera encore son anniversaire sur les revenus de St-Ciergues.

Mais c'est en 1186 que le village de St-Ciergues ren-

taines portions des territoires de St-Ciergues et de Perrancey, le tout avec l'assentiment de l'Evêque de Langres Manasses, son *suzerain* (3).

Cet acte est particulièrement symbolique de l'état d'esprit et des luttes politico-religieuses dans la région à cette époque.

En effet, bien que l'Evêque reste le seigneur dominant à St-Ciergues (en tant que seigneur primitif) avec quelques-uns de ses vassaux qu'on trouvera en ce lieu jusqu'au 15^e siècle, on y rencontre aussi un autre grand seigneur temporel : le Chapitre de Langres (4), qui, par suite de donations importantes dans le premier quart du 13^e

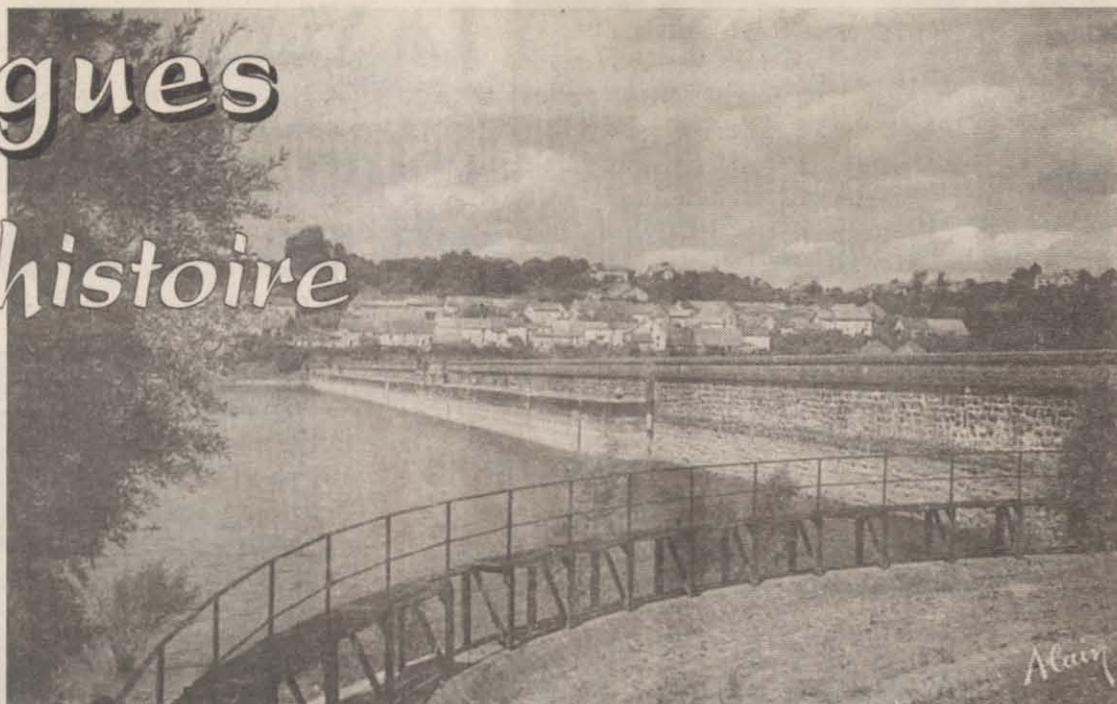


Le vieux tilleul.

quèrent pas d'éclater au grand jour en cette période turbulente.

A l'occasion du *terrier* (5) de l'Evêque de Langres en 1334, sont encore confirmées ces pos-

domaine de ce même Chapitre, dont l'histoire a retenu les noms : Régnier en 1251, Henri et Simon en 1266, Guillaume et Jean de Monstalet, respectivement en 1327 et 1390,



pour ne citer que les mieux connus.

A partir du milieu du 14^e siècle, le Chapitre de Langres (déjà seigneur exclusif de 35 villages de la région dont Perrancey, Vieux-Moulins, Courcelles-en-Montagne, Voisines, Vauxbons, Faverolles et Rolampont, aux alentours) devient le seul seigneur temporel à St-Ciergues.

Dans le même temps, l'Evêque de Langres verra sa puissance décliner à Vireloup (un hameau sans église juste en face du village, et fief d'Ormancey à cette époque), seule agglomération touchée par la **grande peste noire de 1348** qui débarrassera l'Europe du tiers de sa population.

troupes du Comte de Tavannes logées à St-Ciergues, celles du Sire de Guyonville logées à St-Martin, celles de La Chambre à Ormancey et celles du Duc de Nemours à Marac qui toutes l'attaquèrent le 31 juillet 1589 avec succès près de Langres.

La grande peste de Langres (1633-1637) fera 107 victimes à St-Ciergues en 1636, dévastant en totalité les villages voisins de Perrancey et St-Martin et faisant de grands ravages dans la ville de Langres.

Cette épidémie meurtrière portera un coup fatal à Vireloup qui ne se remettra pas de ce revers. La désolation et la ruine dans la

avec beaucoup de prudence.

Des réquisitions importantes (1794-1800) furent prolongées pour le service des armées de Napoléon, jusqu'en 1815. A cette époque, il existait à St-Ciergues un marché public tous les jeudis en semaine.

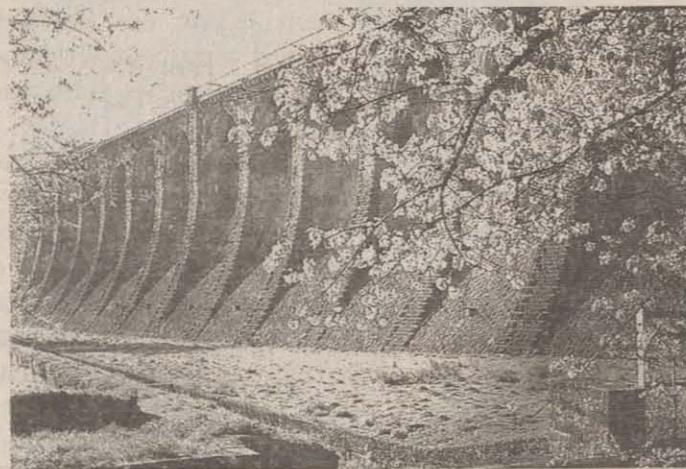
Le 19^e siècle sera le temps des grands chantiers : de 1873 à 1876, on construit le **Fort de la Pointe au Diamant** (ou Fort de France), à la même époque où l'on bâtit **les cinq autres forts autour de Langres**, pour une ville frontière désormais censée endiguer une éventuelle offensive prussienne.

Mais l'avenir rendra ces forts, et ces efforts, bien inutiles...

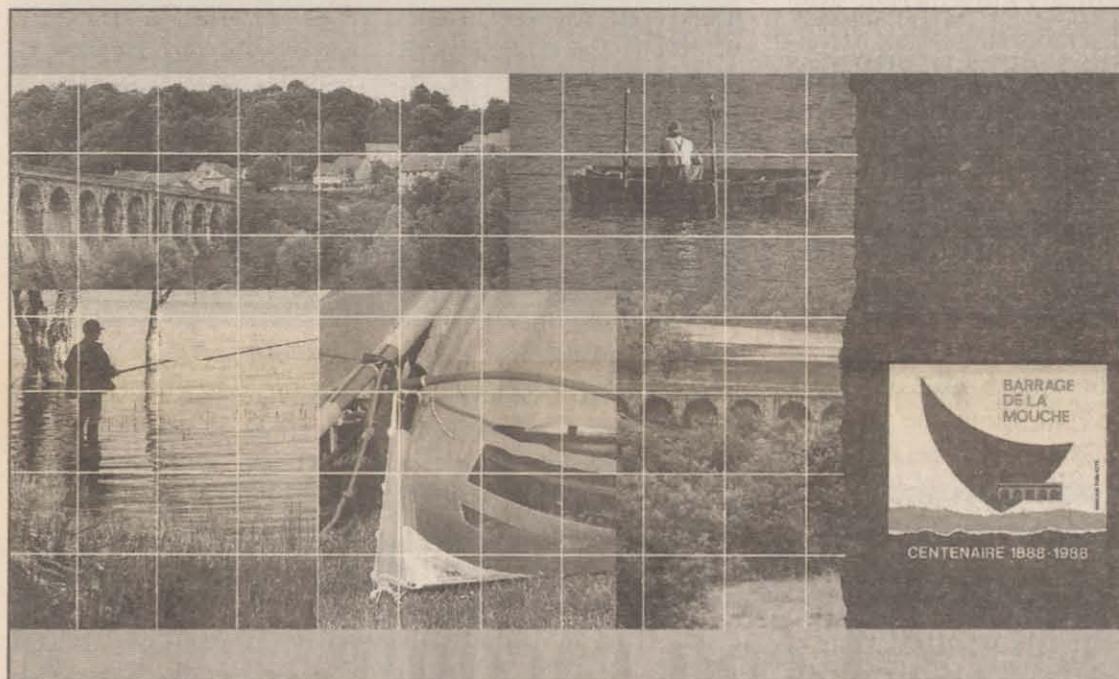
Alain Catherinet

UN GRAND CHANTIER A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE EN PAYS LANGROIS

LA DIGUE DE SAINT-CIERGUES



Comité d'Organisation du Centenaire du barrage de la Mouche



Carte éditée à l'occasion du Centenaire du Barrage de la Mouche 1888-1988.

La guerre de cent ans désolera cruellement la contrée par ses ravages. En 1404-1416, les moulins sur la Mouche sont détruits par Jean de Vergy afin d'affamer Langres et la contrée est transformée en désert. Les terres restent incultes, la disette et la famine sont désormais le lot quotidien, et la mortalité atteint des sommets en 1437-1438 en touchant plus particulièrement les habitants de Vireloup, portant un second coup à la puissance de l'Evêque en ce lieu.

A l'époque des Guerres de Religion, la contrée vit encore un épisode sanglant.

En 1589, le comte de Schonberg et ses troupes de ligueurs étaient cantonnés à Brévoines, prêts à attaquer Langres. Mais il était encerclé par les

région était dit-on à un tel point, qu'à défaut de bêtes, les laboureurs s'attelaient eux-mêmes à la charrue.

Le 12 mai 1682, un grand tremblement de terre fut ressenti à St-Ciergues peu après minuit, faisant sortir la population dans la rue (degré 6 sur l'échelle de Richter).

Les maisons dit-on, « *tremblaient comme des arbres qui sont poussées par le vent* », et l'événement fut interprété comme un signe divin face à la folie des hommes, par le curé du lieu qui l'a relaté. (Simon Pernel)

En 1778 est fondée en Morgon une papeterie par Nicolas Feytou. C'est la deuxième dans la vallée, après celle de Melville (1566).

En 1789, la Révolution française née à Paris sera suivie dans nos villages

De 1881 à 1890, on construisit à grands frais à St-Ciergues et Perrancey, l'une des quatre digues destinées à alimenter en eau les biefs supérieurs du canal de la Marne à la Saône, dans sa traversée nord-sud du plateau de Langres.

Le barrage monumental de St-Ciergues est le seul des quatre à être construit en pierres de taille, et de ce fait, il est aussi le plus élevé (24,08 m sur la balustrade, de vide).

L'effet architectural est particulièrement saisissant dans cette vallée sauvage de la Mouche, très typique de la Montagne de Langres, dans laquelle s'insère cette digue qui fait plus la fierté des langrois, que de nos élus locaux.

Alain Catherinet

Notes

(1) La Mense épiscopale:

L'usage appelle ainsi par extension l'ensemble des revenus de l'Evêque (ou du Chapitre de Langres dans le cas de la manse canoniale), c'est à dire les revenus des biens fonciers comme le revenu des droits perçus en argent (cens, rentes...) sur ses sujets. L'évolution sémantique du terme le donne ici comme désignant l'ensemble du domaine foncier, en oubliant qu'il ne désigne à l'origine que ses revenus.

(2) La Dîme :

Impôt ecclésiastique en nature, destiné à l'origine au clergé (évêque, chapitre de chanoines, abbayes), consistant en la dixième partie (du latin DECIMA = 10^e) des récoltes (blé, seigle, avoine, paille, foin, légumineuses, laine, petit bétail naissant...) d'où son nom. Dans la Montagne de Langres, elle était le plus généralement la 11^e ou 12^e partie des récoltes, dont une infime partie revenait souvent au curé ou desservant du lieu.

(3) Suzerain ; Vassal ; Fief :

L'organisation féodale donnait le nom de SUZERAIN au seigneur qui possédait un (ou plusieurs) FIEF(s) (ou domaine(s)), qu'il baillait à d'autres (les VASSAUX) contre des services personnels (droit d'Ost ou d'armée, droit de Garde...), les plaçant ainsi sous la dépendance de leur suzerain direct. Cet acte d'allégeance était rappelé tous les ans au domicile du suzerain, à travers l'acte de « foi et hommage » effectué devant témoins.

(4) Le Chapitre de Langres :

Communauté de Chanoines, à l'origine (8^e siècle) au service de l'Evêque pour assurer le service divin à la cathédrale. Rapidement doté par les Evêques de Langres de biens fonciers pour assurer leur subsistance (9^e-12^e siècle), le Chapitre de Langres qui habitait tout le quartier autour de la Cathédrale autrefois fermé de murs, devint rapidement aussi puissant temporellement que l'Evêque de Langres dans la région, d'où les conflits à partir du 13^e siècle.

(5) Un Terrier :

Registre foncier d'une seigneurie, énumérant toutes les redevances lui revenant sur son territoire (la mense seigneuriale).

Léon Née, la mémoire d'un village

Léon c'est un cas... C'est une figure...

C'est un cas de figure... à étudier de près.

Naissance à Chassigny en 1920, école jusqu'à 11 ans, certificat d'étude, des parents travaillant à la laiterie.

Léon et son frère vont tout naturellement entrer dans cette laiterie et y travailler à leur tour pendant 40 années.

L'occupation de Léon?

Les tournées sur un vélo renforcé et équipé pour transporter les 100 kg de beurre, crème, fromages, et cancoillotte, de village en village par n'importe quel temps et en toute saison. Qui ne se souvient de Léon, béret vissé sur la tête livrant ses « carrés de l'Est », ses « Langres » affinés, et les nouvelles de toute la contrée ? Et qui n'a pas apprécié sa bonhomie naturelle, sa gaieté communicative et sa rondeur d'âme ?... Semaine après semaine, année après année, il sillonne

les routes, s'arrêtant dans chaque maison, entrant dans la vie des familles dont il verra naître et grandir les enfants et petits enfants.

Cheminaut à travers villages et hameaux, il regarde, observe, note, enregistre, s'interroge.

Les pierres, les arbres, les sources, mais aussi une sculpture ancienne, une chapelle en ruine, une inscription mystérieuse, rien ne lui échappe, et tout l'intéresse et tout est intéressant pour un esprit vif et curieux ; les livres lui apportant le complément d'explications aux curiosités de la nature, aux mystères de l'histoire locale, aux richesses de notre patrimoine, aux événements qui se sont déroulés dans ce pays qu'il finira par connaître par coeur...

Alors, si vous ne savez pas ce que veut dire « *cossonnier* », « *tadevelle* », « *écraigne* » ou « *endouzoir* », si vous ignorez où se trouvent « *Les Conots* », « *Les Nonottes* », « *Graillecul* » ou « *Le Mont aux Chèvres* », cherchez, rencontrez, écoutez ce conteur né, LEON NEE !

Toujours prêt à sourire de tout et à rire d'un rien, avec des mots savoureux, riches et colorés, il vous fera partager (ne soyez pas pressé !) sa Science et son Savoir : la Terre, les Hommes et leur histoire n'ont pas de secrets pour lui.

Et si par hasard, Léon ne trouve pas de réponse à vos questions, ne vous inquiétez pas, Noël répondra à sa place !!

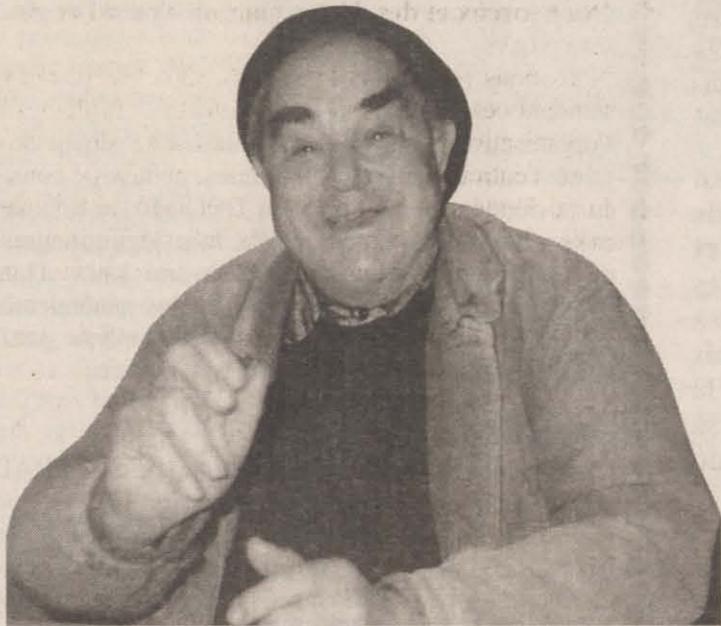


Léon, aujourd'hui, avec son antique vélo qu'il garde précieusement, à Chassigny, devant la grille provenant de l'abbaye de Morimond.

Témoignage recueilli par Annick Doucey



Léon raconte...



* Savez-vous ce qu'a répondu Denis Diderot (il a 20 ans) à son père venu à Paris pour savoir quelle direction son fils comptait donner à sa vie, ses études finies ?

- « Surtout pas rentrer dans les ordres ! »
- Alors médecin ?
- « Non, car je ne veux tuer personne ! »
- Avocat ?
- « Non plus, je n'aime pas m'occuper des affaires des autres »
- Procureur ?
- « Non, parce qu'il est difficile d'exercer honnêtement cette profession »
- Alors quoi ?
- « Mais rien du tout ; c'est ce que je préfère, pourvu que je puisse étudier... »
- ... Sur quoi son père lui supprima la pension qu'il lui versait !

* Savez-vous pourquoi Chassigny possède peu d'hectares des bois entourant la commune ?

« Un seigneur de Coublanc, parti aux croisades, revint 6 années plus tard. Sa noble dame, le croyant mort, noyait son chagrin dans des fêtes en compagnie des seigneurs du voisinage, celui de Chassigny étant de ceux-là. Le seigneur de Coublanc, dépité, partit finir ses jours dans une abbaye, sans oublier auparavant de faire don de ses bois à Violot, St-Broingt, Rivière, Grandchamp, Maâtz, sans rien donner à Chassigny : une vengeance qui prive aujourd'hui encore le village de revenus intéressants. Tout ça pour une « gente dame » qui avait trop vite enterré son mari !

... C'est une légende bien sûr, avec certainement une part de vérité... »

* Savez-vous pourquoi la famille D'Anglure (autrefois les seigneurs de Coublanc) a toujours ajouté à leur nom celui de Saladin ?

« ... C'était sous Philippe Auguste, pendant les croisades. Un sire d'Anglure avait été fait prisonnier par les Turcs. A force d'insistance, il obtint du sultan Saladin la permission de retourner en France, sur sa parole, pour y chercher sa rançon et celles d'autres chevaliers également prisonniers. Il partit en costume de pèlerin, vivant d'aumônes, traversa toute l'Europe et arriva enfin à la porte de son château. Il vendit alors les terres qui lui venait de sa famille et reprit son bâton de voyage. Mais la somme d'argent qu'il rapportait était insuffi-

sante pour la rançon de tous ses compagnons. Il la remit à Saladin en demandant à reprendre ses fers pourvu que les autres captifs soient libres. Le sultan fut touché par sa grandeur d'âme. Il demanda au sire d'Anglure pour toute marque de reconnaissance, de joindre le nom de Saladin à celui d'Anglure et de prendre le croissant sans ses armes.

Sur une pierre tombale, dans la petite église de Coublanc, on peut lire le nom de Saladin ajouté à celui des seigneurs du village : les sires d'Anglure. »



Vivre Ici à 10 ans ! Fêtons cet anniversaire les 4-5-6 juin

A cette occasion la rédaction ouvre à tous ses colonnes.

Parce que ce journal est le vôtre, celui de votre Pays, profitez de cet anniversaire pour vous y exprimer : écrivez vos coups de cœur, de colère, vos préoccupations...

Et vous, qui étiez, il y a 10 ans, au CP ou en CM2, qui avez écrit comme enfant dans Vivre Ici, qui avez participé aux comités de rédaction, vous avez maintenant 15, 16 ou 20 ans... n'hésitez pas, prenez la parole, ce journal reste le vôtre.

Nous serons très heureux de publier vos écrits, vos dessins dans un numéro spécial qui paraîtra en juin.

Vivre Ici - Le journal de la Montagne
52190 AUJOURRES.

A noter : Assemblée Générale
de l'Association la Montagne à Chassigny
le mardi 17 février à 18 h

Chemins d'eau, miroirs de sagesse...

A peine caresse, promesse de mousse entre des lèvres terreuses, présence ténue saluée par les vieux saules, la Vingeanne marmonne sa lente agonie et survit à petits flots à la folie des hommes...

Mais voici qu'élus et riverains se penchent sur son lit froid, font projet de rhabiller ses berges tristes et prétendent rétablir la pauvresse dans sa dignité de rivière !

Mais certains ne rêveraient-ils pas d'aménager, de nettoyer, de curer (peut-être redresser quelques courbes), sacrilèges visant à donner ampleur et vitesse à un cours d'eau qui pourtant se plaît en flâneries et méandres ?

Chirurgie coûteuse et inutile ! L'aveugle prétention de vouloir corriger la nature ne ressurgirait-elle pas ?

Car une rivière est une entité vivante, complexe et très fragile, un équilibre subtil établi au cours des siècles. C'est notre mémoire et notre avenir, précieux héritage à transmettre aux générations futures...

Et c'est le devoir et le désir des riverains silencieux de soutenir un projet raisonnable qui, en toutes saisons, saurait apporter de l'eau en suffisance à notre rivière (Qu'elle coule d'abord !), qui respecterait la variété de son cours : ici, miroir sombre tendu sur le flot immobile ; là, fébrile débandade de vaguelettes entre des cailloux dressés ; qui rendrait une onde sauvage et fière aux pêcheurs, aux promeneurs et aux enfants !

Nécessité de respect contre logique de la pelleteuse !

Nous avons tous un coin de rivière, un chant d'eau et de vent qui hante notre mémoire.

Nous savons tous que notre liberté court sur les berges de la Vingeanne et s'y fortifie...

Si nous n'éprouvions plus, gens de campagne, cette simple exultation à côtoyer et contempler le Sauvage et le Brouillon de la nature, mériterions-nous notre avenir... possiblement beau ?

Michel Gousset



En route pour la menuiserie

Un matin de juin 1997, nous sommes allés à la menuiserie de Monsieur Détourbet à Voisines. Ce village se situe à 15 km de Langres, à l'ouest. Nous nous attendions à visiter une petite menuiserie et à retrouver des outils traditionnels tels que les rabots, les scies... Grand a été notre étonnement de rencontrer Monsieur Détourbet, patron d'une entreprise de douze ouvriers, travaillant le bois et le P.V.C sur des machines sophistiquées et modernes. Monsieur et Madame Détourbet nous ont accueilli

dans leurs différents bâtiments (les bureaux, les hangars, les réserves de bois) et nous avons vu fonctionner quasiment toutes les machines. Puis, assis dans le bureau, nous leur avons posé nos questions, préparées par avance.

Cette entreprise a travaillé à la construction de la nouvel-

le école. Cette visite nous a permis de découvrir une profession et de susciter des vocations. Pour finir, Madame Détourbet nous a conduits dans le réfectoire des ouvriers et là... des bonbons, des boissons (non alcoolisées), des stylos, des agendas, nous attendaient...

Merveilleuse visite

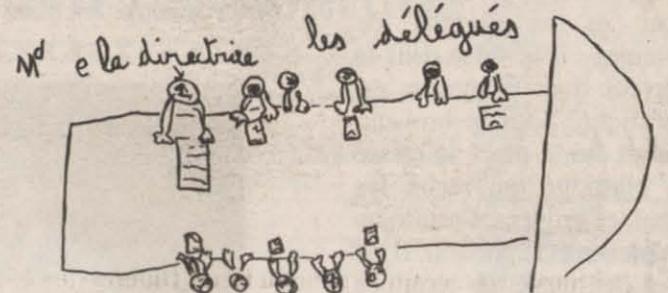
Les CM1
Ecole de Saint-Loup/Aujon



Le conseil d'élèves de Saint-Loup/Aujon

Le samedi 27 septembre, nous avons voté les délégués de classe : Florian et Antonin pour les CM2, Brice et Arthur pour les CM1, Remy et Pauline pour les CE2. Des heureux et des déçus, mais on s'en est remis.

Nous nous réunissons le samedi, tous les quinze jours. Pendant ces réunions, nous parlons des problèmes liés à l'organisation de la cantine, de la classe, des jeux de la cour, l'entretien des locaux, des activités périscolaires. Les délégués ont pour rôle de parler avec leurs camarades et de soulever les contentements ou les mécontentements. Ainsi, lors des réunions, c'est l'opinion de chacun qui doit être relatée. Pour l'instant, les comptes-rendus se font à l'oral. Bientôt, nos délégués nous les écriront.



Dure tâche que celle de délégué ?
Laissons parler les élus...

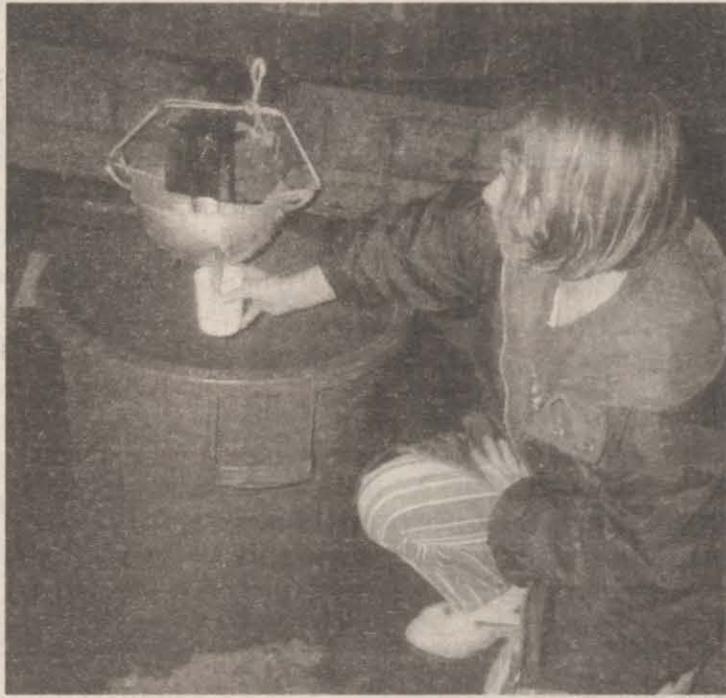
- Florian CM2 : « J'aime bien et ce n'est pas très dur » ;
- Arthur CM1 : « C'est très facile parce qu'on n'a pas trop de chose à faire » ;
- Brice CM1 : « C'est très facile, il ne faut pas avoir peur de parler devant les autres » ;
- Antonin CM2 : « Nous invitons des personnes, tout se passe très bien, nous avons eu des nouveaux jeux » ;
- Rémy CE2 : « C'est bien d'être un délégué, mais il ne faut pas dire le nom des enfants qui font des bêtises » ;
- Pauline CE2 : « C'est bien d'être délégué parce qu'on se présente devant tout le monde ».

La fabrication du Cidre

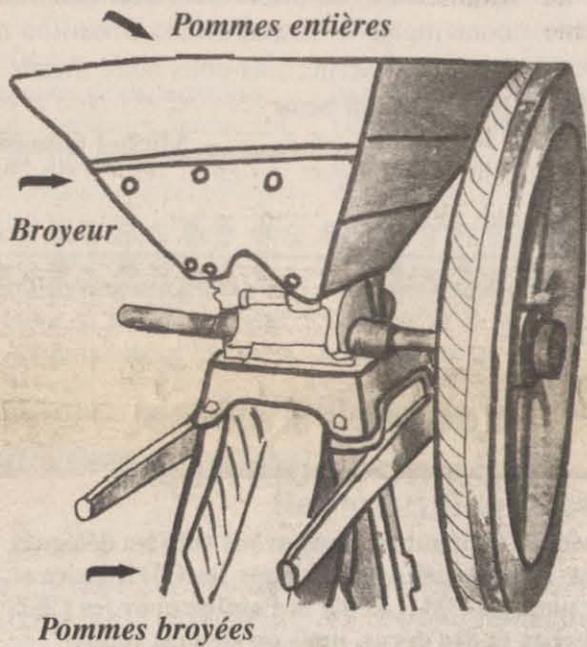
Au début du mois de septembre, Philippe et Pascal sont allés ramasser des pommes à Leuchey. Ils en avaient 2 tonnes et demie : des reines, des reinettes, des pommes à couteau et... des pommes à cidre. Ils les ont déposées dans la grange où se trouvaient le broyeur à pommes et le pressoir.

Autrefois, le pressoir servait pour le raisin. En effet, dans le village, il y avait des vignes. En septembre, on faisait les vendanges, on pressait le raisin et on produisait du vin.

Mais les vignes ont été touchées par le phylloxéra et ont pratiquement disparu. Le pressoir ne servait plus. Les villageois ont alors eu l'idée



Julie goûte le nouveau jus de pommes.



avec un produit à base de soufre. Cela permet de le garder plus doux au goût plus longtemps.

Bonne dégustation !

Maud Incerti
Julie Martin
de Chatoillenot
Ecole
d'Esnoms-au-Val

de faire du jus de pommes, qui, en fermentant donne du cidre.

Ensuite, on entasse les pommes pour constituer « une broyée ».

Le grand jour arrive. On débute avec le broyeur de pommes. Les fruits sont éclatés : Philippe prend un seau et le remplit de pommes : il le verse dans le broyeur dont le moteur est électrique. Sous le broyeur, Pascal, lui, a placé la caisse en plastique qui reçoit les pommes broyées. Ensuite on les met dans le pressoir. Il est constitué d'une vis terminée d'un cliquet. On serre la vis et le jus se met à couler.

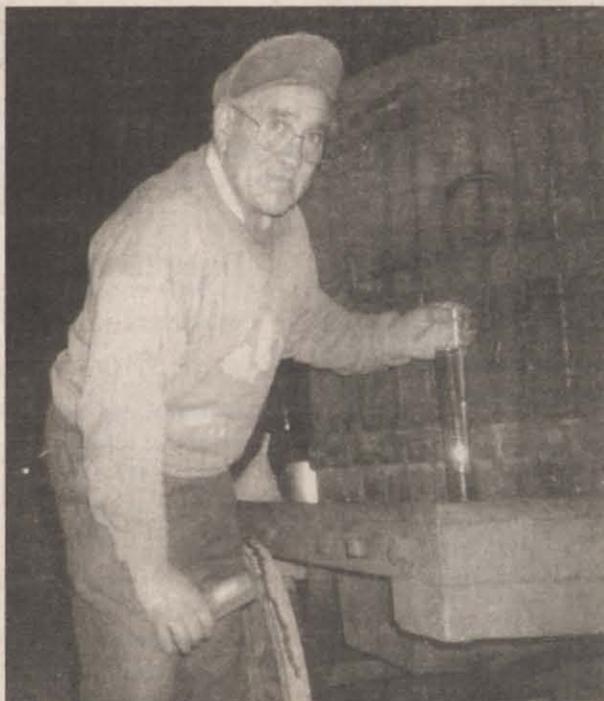
Le volume de fruit qui se trouve à l'intérieur du pressoir s'appelle « le pain ».

On récupère le jus de pommes dans « une ballonne », puis on le vide dans des tonneaux préalablement abreuvés.

Ensuite, le jus de pommes fermente. On utilise alors un pèse-moût. Cet appareil donne le degré alcoolique du jus de pommes après fermentation. Après quelques jours, on ralentit la fermentation

Recette : Brioché aux Pommes

- Beurrez largement un plat à gratin.
 - Garnissez le fond de tranche de brioches.
 - Couvrez de fines lamelles de pommes.
 - Fouettez 4 œufs avec 5 cuillères de sucre, 2 cuillères à café de maïzena et 5 cuillères à soupe de crème fraîche.
 - Versez ce mélange sur les pommes.
 - Faites cuire au four pendant 25 mn, thermostat 8 à 240°.
- (On peut battre les blancs en neige).



René mesure le degré alcoolique.

Le goût

Dans le cadre de la semaine du goût et du projet de l'école sur le thème de la consommation, la classe de CE a passé un agréable moment avec M. Steponi, chef cuisinier dans un restaurant de Langres.

Le goût est un organe des sens qui permet de reconnaître différentes saveurs.

Nous avons testé également notre nez : l'odorat.

Nous avons découvert 16 odeurs :

Orange - banane - fromage - citron - aneth - basilic - amande - menthe - chocolat - poivron - champignon - muscade - poisson - café - ail.

Nous avons eu une belle toque, puis le chef a pris une poche qu'il a rempli de crème pâtissière. Il a pressé la crème avec sa douille sur un fond de tarte. Puis nous avons décoré chacun notre tartelette avec des fruits.

M. Steponi, pour finir, nous a montré comment faire des décorations, des petites roses avec la peau d'une tomate. Il a fabriqué un joli panier avec un citron.



SUCRÉ	SALÉ	ACIDE	AMER
bonbon	sel	orange	pamplemousse
sucre	frites chips	pomme verte	amandes
chocolat sucré	eau de mer	citron	



Voici une recette que nous avons essayée :

Souris en sucre

- Battre 1 blanc d'œuf en neige
- Ajouter 350 g de sucre glace
- Et du colorant alimentaire de la couleur de votre choix
- Ajouter un peu de farine pour rendre la pâte plus consistante et pour la rouler
- Placer 2 raisins secs pour les yeux, 2 cacahuètes pour les oreilles et 1 fil de réglisse pour la queue

Classe montagne au Grand-Bornand

Le froid est là...

Classe unique de Chalancey

Découverte de l'escalade

Chacun a sa façon de passer l'hiver.

Enfants et adultes s'emmitoufflent : gants, ca- goules, écharpes.

Les animaux des Alpes ont trouvé d'autres manière de traverser la saison froid.

Certains d'entre eux adoptent la solution du mimétisme* :
- l'hermine*,
- le lagopède*
- et le lièvre variable*
deviennent blancs pour se confondre avec la neige et ainsi échapper aux prédateurs.
Pour d'autres, le poil s'épaissit : bouquetins, chamois (chez nous, le chat, le chien...)



- 1 - terrier (marmotte)
- 2 - galerie des rongeurs (campagnol, mulot...)
- 3 - trou dans la neige du tétras (coq de bruyère)

La marmotte, elle, hiberne vers la mi octobre, elle rentre dans son confortable terrier (plusieurs « pièces » et un coin toilettes), elle vit au ralenti.

Les rongeurs comme le mulot, la musaraigne, le campagnol hivernent* sous la couverture de neige.

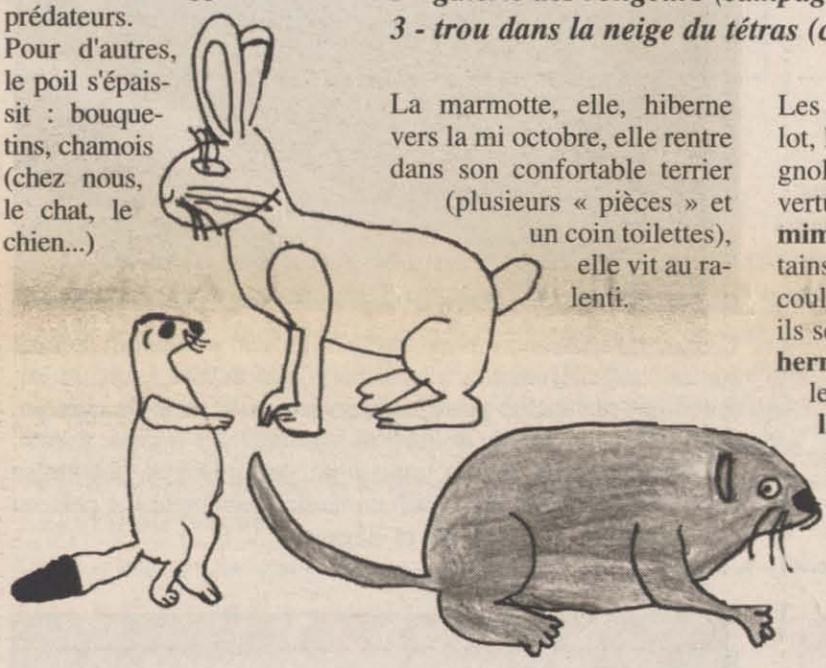
mimétisme : aptitude de certains animaux à prendre la couleur de l'objet sur lequel ils se trouvent.

hermine : ressemble à la belette.

lagopède : famille de la perdrix.

lièvre variable : famille du lièvre de campagne

hiverner : ils restent entre le sol et la neige.



Au Grand Bornand, nous avons tous fait de l'escalade le long des falaises du Roc de Charmieux.

Par une journée ensoleillée, nous sommes montés au pied de la paroi « école » et chacun s'est équipé d'un baudrier, d'un mousqueton et d'un casque.

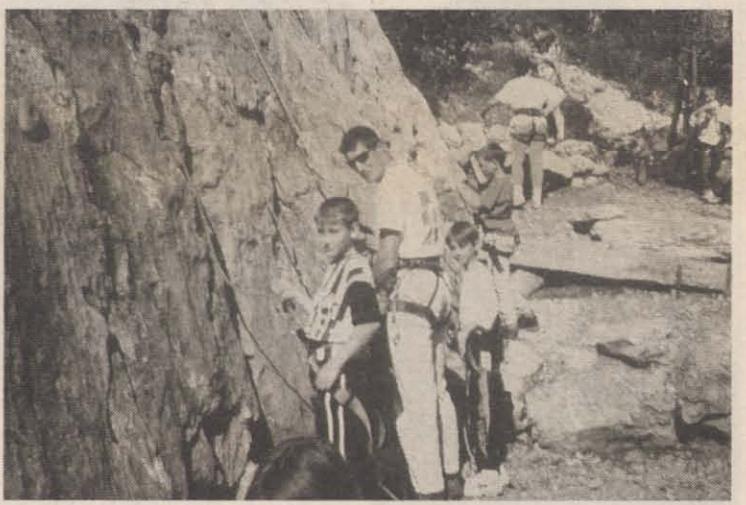
Christine, notre monitrice, a passé les cordes dans des anneaux au sommet du grand rocher.

Chaque partie de la paroi rocheuse portait le nom de personnages du Walt Disney : Castors juniors,

Dumbo... La maîtresse a formé des groupes de 2 : Bertrand et Mathieu, François et Jonathan... équilibré en poids. Un des élève escaladait pendant que l'autre assurait sa sécurité. Quelques uns sont montés au sommet : Bertrand, Clément, François, et sont redescendus debout sur la falaise (en moulinette).

Tous ces « exploits » ont été filmés et photographiés par la maîtresse.

Tous les élèves sont revenus ravis de cette journée et espèrent refaire de l'escalade à Cohons.



Qu'il est beau ce décor !



Ecole maternelle de Vaillant

Pour aider la classe de Chalancey à préparer le spectacle de Noël, nous avons peint le décor de leur pièce de théâtre. Il représente un square avec des arbres, des fleurs, un kiosque à musique et des barrières. Pour peindre, nous avons utilisé des rouleaux, des pinceaux et des éponges. Qu'il est beau ce décor !

* * * * *

TELETHON

à Heuilley-le-Grand

Samedi 6 décembre, nous avons participé au TELETHON.

A l'école, nous avons fabriqué des lanternes (papier vitrail collé sur des pots de confiture avec une bougie).

Nous avons marché dans les rues du village avec nos lanternes, accompagné de nos parents, pour « récolter » des dons.

Sur la place du village, un grand feu de cagettes a brûlé pendant la journée. Les habitants ont été généreux, un chèque de 3 378 F a été remis à l'A.F.M.

Les élèves d'Heuilley-Le-Grand

* * * * *

Arrêt sur images au château de Vaudrémont

Le vendredi 10 octobre, les élèves de CE2 CM des écoles de Cusey Chassigny et Coublanc sont allés au château de Vaudrémont visiter l'exposition de photographies de Robert Haüsser.

L'histoire du château commence en 1200. C'était l'époque des chevaliers qui ont fait des croisades à Jérusalem.

A Vaudrémont, une butte de terre avec une tour en bois servait à surveiller les environs. Ensuite, un château en bois a été bâti par les chevaliers de Saint-Belin Comtes de Vaudrémont. Puis il a été reconstruit en pierre avec un pont-levis. Il comportait deux étages, mais au 16^e siècle, ce 2^e étage a été brûlé lors d'un incendie et n'a pas été reconstruit.

Au 17^e siècle, le marquis de Vaudrémont voulait que son château ressemble à celui de Versailles. Plus tard, il fut recouvert d'un enduit rose (couleur obtenue avec de la brique pilée) pour bien recevoir la Marquise de Pompadour qui aimait beaucoup cette couleur et portait souvent des vêtements de cette teinte.

Pendant la révolution, le château ne subit aucun dommage car les habitants de Vaudrémont aimaient beaucoup le châtelain.

Le château a été racheté en 1920 par un producteur de cinéma qui y a fait un film. Tous les habitants du village, y sont figurants. Ce film « **Le cavalier noir** » va être rediffusé durant l'été 98. A l'époque, des grands artistes comme Jean Gabin, Marlène Dietrich, Raimu sont venus y passer des vacances.

Le château fut racheté par Klaus Jürgens Fischer en 1986. Il réunit régulièrement des artistes français et allemands dans les 5 salles du rez-de-chaussée.



Des photos nous ont plus, marqués, impressionnés

Robert Haüsser, âgé de 72 ans, est un grand photographe allemand.

Il est l'un des photographes contemporains les plus célèbres. De nombreux prix lui ont été décernés, par exemple en 1995 le prix international de la photographie. Il a été invité au château de Vaudrémont où une cinquantaine de ses oeuvres ont été exposées.

Une photographie représentait des mannequins.

Ils avaient du fil de fer autour du cou et des pansements sur la tête. On en voyait un de dos, et l'autre de face. On aurait cru qu'ils étaient des êtres humains. Ils n'avaient pas de cheveux et pas d'habits sur eux, ils étaient noirs, sur un fond blanc. C'était impressionnant et saisissant, on avait mal parce qu'ils n'étaient pas libres et ce fil de fer les blessait.



Le parc du château s'ouvrait sur un imposant portail qui donnait sur une allée. Quelques mètres plus loin, devant nous, un joli porche et une petite porte conduisaient à la cour du château. Celui-ci est entouré de douves où nageaient des cygnes. A côté, un espace vert procure la tranquillité. Au milieu de la cour, se dresse une belle statue, à côté un jardin d'agrément. Le château est une bâtisse très agréable et élégante.



« Banc sous la pluie »

Cette photo prise en 1942 est très belle. Une pluie forte et serrée tombait en diagonale. Sur un banc en bois, cadré serré (on ne voit que la partie droite), l'eau coulait et tombait sur le trottoir. Un rayon de soleil éclairait le banc sous la pluie. C'était très surprenant ce temps sombre et pluvieux et cette lumière. Ce banc nous a fait rêver. Ce serait très amusant d'être assis dessus quand il pleut.



Sophie Mongin a accueilli et guidé les élèves à travers l'exposition.

« Encuentros - Rencontres » - 1997

C'est une suite de photographies qui racontent l'histoire d'une assiette sur une table blanche. Sur toutes les photos, on voit le même sujet : il y a des escaliers sur le côté gauche, un mur à côté des escaliers, et une porte sur la droite. Dans la 1^{re} photo, apparaissait un fantôme sur les escaliers. Au fur et à

mesure des clichés, le fantôme se déplaçait en grossissant, puis en diminuant avant de disparaître par la porte. Robert Haüsser a pris la même photo à quelques secondes d'intervalles pour représenter une histoire qui se déroule maintenant sous les yeux du spectateur. Cette série était originale et inattendue.



Devant la série « Rencontres » avec Catherine Flamérian.



« Voiture de course »

Une photographie en noir et blanc représentait une voiture de course. Mais cette voiture était bâchée. Le pilote est mort pendant une compétition. La voiture ne sert plus à rien. Robert Haüsser qui devait faire un reportage sur une course automobile s'était rendu dans un garage pour observer les voitures. Il y a découvert et photographié cette voiture abandonnée. Il l'a trouvée cruelle. Cette voiture, recouverte de noir était triste, elle ressemblait à un cercueil.



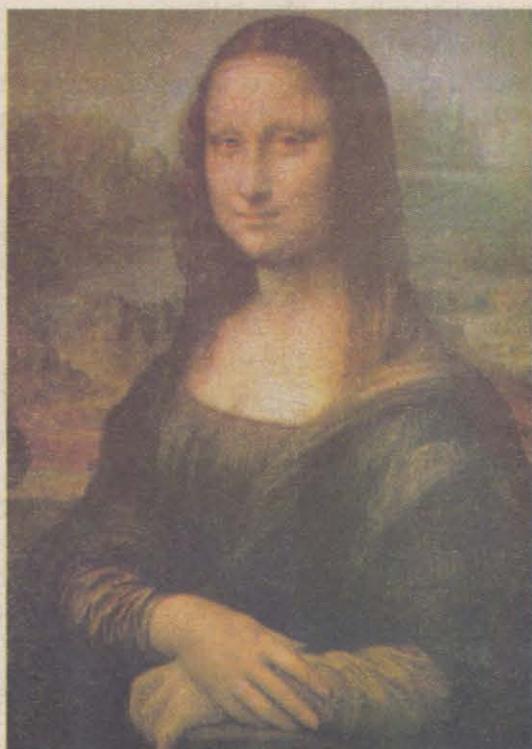
Une photographie était bizarre :

une montagne très arrondie, un cercle blanc et au milieu un rectangle noir. On aurait pu croire que c'était une planète sur laquelle une soucoupe volante s'était posée laissant des traces. C'était très intrigant et terrifiant : on se disait « pourvu qu'ils ne viennent jamais sur terre ». C'était en fait un tas de charbon devant lequel on avait peint en blanc une caisse. La caisse enlevée il ne restait plus que la trace. Robert Haüsser a pris alors sa photographie.

**L'école en promenade pendant 3 mois mais...
une promenade culturelle dans l'histoire de l'art**

A l'école, au deuxième trimestre, avec Sylvie Rabant, intervenante plasticienne, nous entamons une longue balade. Nous y rencontrerons beaucoup d'artistes.
- Imaginons notre promenade dans l'histoire de l'art :

- 1) A la manière des hommes préhistoriques : nous dessinerons certainement des animaux sur de la pierre.
- 2) Comme Léonard de Vinci, nous ferons peut-être un portrait.
- 3) Copiant sur Picasso, nous utiliserons sans doute des formes géométriques. Nous espérons que cette agréable balade nous donnera des idées originales.



Léonard de Vinci
Mona Lisa del Giocondo (vers 1503)
La Joconde

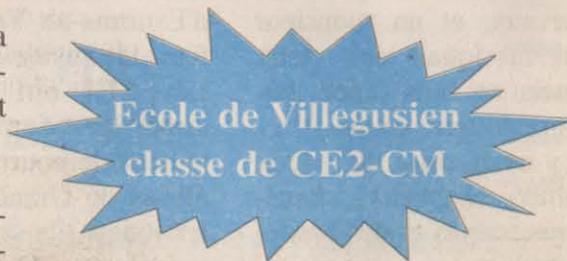
Un jour peut-être, nous serons célèbres par nos tableaux. Lisez le prochain numé-

ro de Vivre Ici où il y aura plus de détails sur les différents peintres et tableaux étudiés.

Nous décrirons les différentes techniques, supports, outils... que nous aurons employés et nous présenterons quelques chefs-d'œuvre d'élèves.

Comme chaque année nous vous invitons au Foyer Rural de Villegusien à la fin du mois de mars à l'exposition habituelle des artistes locaux dont nous ferons partie.

Nous exposerons nos tableaux, nos peintures, nos dessins et nous espérons qu'ils vous plairont et vous inciteront à découvrir, comme nous, plein d'artistes.



D'après Picasso,
Marie-Thérèse accoudée (1939)

Rencontre inter-génération

La vie dans nos villages entre 1919 et 1939 vue par les enfants de l'époque

Une exposition à la salle des fêtes de Prauthoy a permis la rencontre entre deux générations : enfants et grands-parents...

La commission « personnes âgées » de l'ADECAPLAN ainsi que les membres des Aînés Ruraux, des Familles Rurales se sont réunis et ont travaillé sur le thème :

La vie dans nos villages entre 1919 et 1939 vue par les enfants de l'époque : vos grands-parents.

Ils ont réunis documents, photos, cartes postales, objets, vêtements sur

les thèmes du travail, de la vie quotidienne, de l'habitat, la vie des femmes...

M. Marcel Frenisy tenait l'échoppe du charron, M. André Jannaud, montrait le travail du cuir dans le coin du bourrelier, et M. Gilbert exposait des jouets en bois.

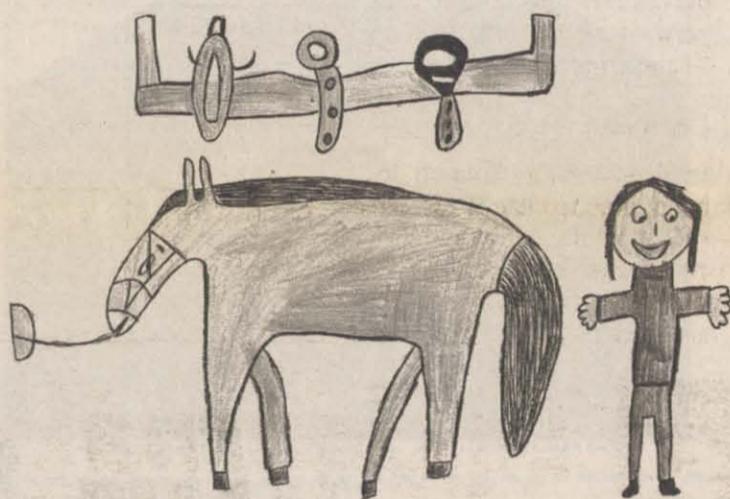
La journée du vendredi 12 décembre, ils ont accueilli les enfants des écoles de La Montagne : Prauthoy, Courcelles Val d'Esnoms, Chalancey, Auberive et St-Loup/Aujon, ainsi que des classes du collège de Prauthoy.

La classe de GS, CP,
CE1 de Courcelles
Val d'Esnoms
raconte...

Le vendredi 12 décembre au matin, nous sommes allés en car à Prauthoy pour voir l'exposition sur la vie de nos grands-parents quand ils avaient notre âge.

On y a vu de vieux métiers : un forgeron qui nous a montré comment on réparait les roues des charrettes, un bourrelier qui s'occupait des sangles, des colliers et des selles des chevaux, et un monsieur qui fabriquait des vieux jouets en bois (épée, bâtons, toupie, yo-yo...). Il y avait aussi des vieux habits, chapeaux, chaussures, sabots et des broderies.

Sur des panneaux on a vu des photos de l'époque de



nos villages (il y en avait même une de la fontaine d'Esnoms-au-Val !), des fêtes, des usines...

Les CE1 ont beaucoup aimé les vieux métiers (surtout le bourrelier) ; les élèves de Grande Section les jouets (ils se sont bien amusés avec !).

Tous nous avons adoré le goûter offert à la sortie :

une clémentine et trois papillotes. On nous a dit que nos grands-parents ne recevaient que ça pour Noël, on a de la chance d'avoir des jeux en plus !

La classe unique
de Chalancey
raconte...

A l'exposition nous avons vu d'anciens métiers : un charron forgeron qui fabriquait les charrettes, la partie la plus difficile était les roues.

Nous avons vu une démonstration du travail du bourrelier avec deux aiguilles.

Les jouets en bois avait été réalisés par les parents de cette époque. Nous aimerions bien avoir les mêmes pour Noël.

Il y avait de belles photos celle d'un mariage et de la culture du houblon.



Quelques impressions et remarques de collégiens

La rencontre inter-génération du vendredi 12 décembre, nous a fait découvrir **une époque différente de la nôtre** que nous ne connaissions pas ou peu. Nous avons été très intéressés et nous avons apprécié les interventions des personnes (retraitées ou non) qui nous ont accueillis.

Evidemment, à l'approche de Noël, nous avons été particulièrement attirés par **l'exposition des jouets anciens** et nous avons été frappés par le fait qu'ils étaient souvent fabriqués à la main, avec des moyens de fortune et beaucoup d'imagination.

Mais nous ne sommes pas sûrs que nous nous en contenterions aujourd'hui, car nous sommes habitués à voir tellement de choses à la télévision, dans les magasins que nous sommes devenus des consommateurs exigeants, et souvent satisfaits.

Nous sommes moins soumis à l'autorité et à la discipline de nos parents, nous avons plus de liberté et nous donnons notre avis, nous contestons facilement. Nous sommes devenus des personnes à part entière. Mais est-il toujours facile d'être nos parents ?

Entre 1919 et 1939, on n'avait pas beaucoup d'argent, donc on demandait moins, aujourd'hui, le niveau de vie a augmenté et les produits sont à des prix abordables.

Nous avons d'autre part, trouvé remarquable **le travail du bourrelier et du charron**. Tout était fait à la main avec beaucoup d'adresse et de finesse. Les femmes savaient coudre et se confectionnaient elles-mêmes de belles robes garnies de dentelle ou de broderies, mais aujourd'hui ces tenues seraient peu pratiques.

La vie des femmes a beaucoup changé après la guerre de 1914-18, car elles ont participé au monde du travail et ont obtenu petit à petit la même place que les hommes. Mais, nous, à vrai dire, cela nous paraît normal, cette question ne se pose même plus ! La société a heureusement évolué. Les machines facilitent la vie. Tous les enfants peuvent aller à l'école dès 3 ans et poursuivre des études. Nous devons tous avoir envie d'étudier car il faut être conscient que nous pourrions avoir ainsi le métier que l'on souhaite et une place dans la société.

Mathieu, Fabrice, Pauline, Brice,
Aurélien, Sandrine

Elèves de 5^e A – Collège de Prauthoy



Marcel Frenisy présente les outils du charron.

L'école de foot de La Montagne

Regroupant l'Entente Sud Haut-Marnaise :

Chassigny - Corgirnon - Longeau - Prauthoy - Saints-Geosmes - Vaux/Aubigny

prépare le mondial 98

C'est pourquoi les graines de champions ou les futurs sportifs du dimanche s'entraînent, participent à diverses compétitions sous la houlette de bénévoles, qui, outre les résultats sportifs n'ont qu'un souci permanent: assurer la réussite sportive avec un financement sain.

Les entraînements :

* La licence donne droit de participer aux entraînements :
- du mardi à Sts-Geosmes pour les moins de 15 ans,
- du mercredi 14 h - 16 h à Verzeilles le Haut pour les poussins, moins de 11 ans et débutants (Longeau, Prauthoy),

- du mercredi 14 h - 16 h à Longeau (stade école) pour les moins de 11 ans (A) et moins de 13 ans.

* La mise en circulation d'un car permet à chacun de se rendre à cet entraînement. Mme Agnel accompagne Mlle Camus et assure la surveillance dans ce car. Le véhicule est propre, les enfants y montent donc propres. A Sts-Geosmes et à Longeau, les

douches sont disponibles. Pour Verzeilles, il faut prévoir un change.

* L'entraînement est annulé en cas de météo très perturbée (forte pluie continue, grand froid, neige)

Une trêve est respectée du 15 décembre au vacances de février. (Même si l'entraînement est supprimé, des matchs de championnat restent quelquefois programmés en cette période...).

* Les entraînements sont suivis avec sérieux. La fréquentation, l'enthousiasme, la disponibilité, la volonté de bien faire déterminent le choix de l'équipe dans laquelle évolue chaque enfant.

Les compétitions :

La licence donne le droit de participer aux compétitions de district ou de ligue par catégorie d'âge :

Les autres poussins jouent dans leurs clubs respectifs (Vaux, Sts-Geosmes) ainsi que les débutants.

Ces divers championnats imposent :

- un respect des convocations

qui paraissent dans la presse le vendredi ; ce sont en principe la confirmation des convocations faites oralement le mercredi,
- des absences qui doivent rester exceptionnelles.

Les déplacements :

Ils sont assurés par les parents et quelques accompagnateurs bénévoles. Pour les championnats de ligue ainsi que les déplacements dépassant les 100 km, une modeste participation est accordée aux accompagnateurs.

Chaque parent doit être soucieux de la prise en charge de son enfant et aussi des autres, ce qui permet d'éviter la multiplication des voitures en déplacement. Les lieux prévus pour les rendez-vous permettent de vérifier si l'équipe part au complet.

Les finances :

La licence est à régler en début d'année à chaque responsable de club. Les sommes encaissées doivent couvrir :
- les engagements d'équipes au district,

- le fonctionnement,
- le car,
- les équipements (ballons, maillots...)
- les déplacements (ligue...)

Pour assurer la bonne marche de l'école de foot, loterie et repas sont organisés. Cette année, le repas

aura lieu le 7 février 98 à Prauthoy.

Les enfants vont bientôt vous proposer les tickets de tombola et des invitations au buffet froid. Réservez leur bon accueil. La pérennité de l'école de foot passe aussi par la réussite de ces actions.

Les dirigeants de l'entente



Age	Championnat	Responsable	Jouent à
Moins de 17 ans	De district	M. Ecrement	Corgirnon
Moins de 15 ans (A)	De ligue (très bon niveau mais déplacements longs et coûteux)	M. Mazier	Sts-Geosmes
Moins de 15 ans	De district	M. Méga V.	Longeau
Moins de 13 ans (A)	De district	M. Clère F.	Longeau
Moins de 13 ans (B)	De district	M. Boisselière A.	Chassigny
Moins de 11 ans (A) (B) et (C)	De district	Mme Cascara (A) M. Lequin (B) M. Cressot M. Garnier (C)	Sts-Geosmes (A et B) Prauthoy (C)
Moins de 11 ans (foot à 7)		Mme Miot	Longeau
Poussins A et B			Longeau sous le nom de Longeau pour Longeau, Prauthoy, Corgirnon

Pour mieux suivre l'actualité de votre département

ABONNEZ-VOUS!

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

et choisissez votre mode de paiement.

99F ou 130 F*
par mois
par prélèvement automatique.

Il vous suffit de retourner le bulletin ci-dessous sans oublier de remplir, dater et signer la partie "Autorisation de prélèvement" en joignant un RIB.

1180F par AN
(307 exemplaires)

1544 F* par AN
(359 exemplaires) SEMAINE + DIMANCHE
par chèque bancaire ou postal.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner au "JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE", 14, rue du Patronage-Laique, BP 2057, 52902 CHAUMONT Cedex 09

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Je règle par chèque à l'ordre du "JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE"

1 AN: 1180F (307 exemplaires) semaine

1 AN: 1544F* (359 exemplaires) semaine + dimanche

Je choisis le prélèvement pour une durée minimum de 1 an renouvelable par tacite reconduction

99 F par mois (du lundi au samedi)

130 F* par mois (du lundi au dimanche)

*L'abonnement avec le dimanche concerne les villages qui sont desservis par un porteur le dimanche

Date début d'abonnement souhaitée :

(minimum sous 48 heures)

JE CHOISIS D'ÊTRE PRÉLEVÉ LE 1 5 10 15 20 OU 25 DE CHAQUE MOIS

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, les prélèvements ordonnés mensuellement par "LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE" en paiement de mon abonnement, à savoir 99F ou 130F par mois sous réserve d'augmentation. La présente demande, d'une durée minimum de 1 AN, renouvelable par tacite reconduction est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu au créancier par lettre recommandée.

NOM - PRENOM - ADRESSE

N° NATIONAL D'EMETTEUR

410 940

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE
14, rue du Patronage-Laique - BP 2057
52902 CHAUMONT Cedex 9

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Code de l'établissement Guichet

N° du compte Clé R.I.B.

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date Signature

Le Journal de LA HAUTE-MARNE

10^F LA LIGNE!

OFFRE RESERVEE AUX PARTICULIERS

Rédigez très lisiblement votre annonce en majuscules, une lettre par case, une case entre chaque mot, sans abréviation. Envoyez votre petite annonce, accompagnée de votre règlement ou téléphonez votre petite annonce et réglez avec votre carte bancaire ou déposez votre petite annonce accompagnée de votre règlement à l'agence (voir ci-contre).

Vos annonces doivent nous parvenir avant 17 heures dernier délai, pour parution le lendemain sauf pour parution dimanche et lundi.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RUBRIQUE DATES DE PARUTIONS

MONTANT + + =

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Tél

CHEQUE POSTAL

CHEQUE BANCAIRE à l'ordre du "JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE"

ESPECES au guichet ne pas envoyer d'espèces sous enveloppe

CARTE BANCAIRE : expire le:

Signature:



Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h le samedi de 9h à 12h dans nos agences de:

SAINT-DIZIER

03 25 05 85 01

45, rue Gambetta - B.P. 79

52102 SAINT-DIZIER Cedex

CHAUMONT

03 25 31 73 85

7, rue Victoire-de-la-Marne

52000 CHAUMONT

LANGRES

03 25 87 34 94

8 et 8 bis, place Diderot - B.P. 80

52200 LANGRES Cedex

TARIFS du lundi au vendredi

Toutes rubriques la ligne **10F**

Demande d'emploi la ligne **5F**

Samedi + dimanche la ligne **20F**

Forfait 7 jours / 7 3 lignes **100F**

SUPPLEMENTS

Domiciliation réponse transmise à domicile **30F**

Dépôt réponse à retirer au journal **15F**

Encadrement **50F**

Justificatif par journal **14F**

La Vingeanne et ses affluents :

Comment réhabiliter et mieux gérer ?

Comme de nombreux cours d'eau, la Vingeanne et ses affluents ont subi des laisser aller quant à leur entretien et aux aménagements possibles.

Aujourd'hui les élus des Communautés de Communes de Prauthoy en Montsaugeonnais et de la Vingeanne, ont décidé d'engager une réelle réflexion et ont mandaté le cabinet d'étude IPSEAU qui aura à proposer des actions pour la réhabilitation et la gestion des rivières.

La Vingeanne et ses affluents sillonnent les cantons de Longeau et Prauthoy sur 104 km et traversent 32 communes de ce territoire. Depuis plusieurs années un certain nombre de maires ont constatés des problèmes sur le bassin versant. Ils sont liés notamment à l'absence d'entretien régulier de la rivière, à un niveau des eaux anormalement bas dû à

des pertes, à la présence d'inondations à certains endroits, à une mauvaise qualité des eaux, à l'érosion des berges, à l'absence de végétation par endroit et à la dégradation des ouvrages hydrauliques. Autant de constats qui ont amenés les élus à faire réaliser une étude pour la réhabilitation et la gestion de ces cours d'eau.



La rivière Vingeanne à Percey.

Pour chaque secteur des solutions adaptées

Pour ce faire un cabinet spécialisé a été mandaté : il s'agit de la société IPSEAU, implantée dans le département des Bouches du Rhône, et qui a d'ores et déjà proposé de scinder le territoire concerné en sept sous secteurs, chacun ayant des problèmes de nature différente.

La mission de ce cabinet est triple :

Etablir un diagnostic de fonctionnement et de l'état du cours d'eau

Pour cela une reconnaissance de terrain devra permettre de faire le point notamment sur l'état de la végétation et des berges, l'encombrement des cours d'eau, la présence de pertes, les phénomènes érosifs, la description du

milieu aquatique, l'inventaire des rejets d'eau usées domestiques et autres.

Définir des objectifs d'entretien et de rattrapage d'entretien

en proposant par secteur un ou plusieurs objectifs considérés comme l'expression d'une vocation de l'espace aquatique : vocation paysagère, récréative, agricole, expansion et rétention des crues... Ceci en tenant compte bien sur la satisfaction des usages et la préservation des milieux.

Elaborer un plan pluriannuel de réhabilitation de la rivière

Ce plan devra être établi en comparant pour chaque secteur l'état actuel des cours d'eau.

Les propositions seront alors différenciées selon la nature et l'intensité des travaux à effectuer et selon les priorités d'intervention.

Lors d'une réunion qui s'est déroulée début novembre à Prauthoy les élus ont demandé au cabinet d'étude que les différentes associations de pêche et l'association « Nature Haute Marne » soient associées à la réflexion.

Des actions de sensibilisation des propriétaires privés sont également prévues.

Un projet qui s'inscrit dans le programme de développement

Rappelons que la réhabilitation des rivières fait partie des actions inscrites dans le programme de développement global de l'ADECAPLAN.

A ce titre des financements ont été négociés. La Communauté de Communes de Prauthoy en Montsaugeonnais assurera la maîtrise d'ouvrage de l'étude, sous la coordination de M. Roland Japiot, vice président, et avec le concours de la Communauté de Communes de la Vingeanne. Le suivi technique sera assuré par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Le coût de cette étude s'élève à 240 000 F. Opération

largement subventionnée puisque l'Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse prendra en charge 60 % du coût, la Région 15 % et le Département 5 %. Ainsi 20 % de la dépense sera répartie à la charge de la Communauté de Communes de Prauthoy en Montsaugeonnais et de la Communauté de Communes de la Vingeanne.

Au terme de cette étude il pourrait être question de la création d'un syndicat intercommunal pour la gestion globale des cours d'eau. Pour l'heure il appartient au cabinet d'étude d'établir son diagnostic et de faire des propositions.

A suivre...

J. Decok

Communes concernées par l'étude

Communauté de Communes de la Vingeanne	Communauté de Communes de Prauthoy en Montsaugeonnais	Autres communes
Aprey Aujourres Baissey Cohons Heuilley Cotton Longeau Percey Orcevaux Verseilles le Haut Villegusien le Lac	Chalancey Chassigny Aisey Choilley Dardenay Cusey Isomes Leuchey Montsaugeon Occey Prauthoy Rivières les Fosses Saint Broingt les Fosses Vaillant Val d'Esnois Vaux sous Aubigny Vesvres sous Chalancey	Flagey Villiers les Aprey Bourg Verseilles le Bas Brennes Dommarien Noidant Chatenoy Heuilley le Grand

Sauvons nos vergers !

Un patrimoine à sauvegarder

Les vergers traditionnels font partie intégrante de notre habitat rural. Que seraient nos villages sans leurs écrins de vergers ? Ils sont aussi un élément de notre culture locale, de notre âme paysanne. Certains vergers vénérables, légués par nos ancêtres de génération en génération, méritent véritablement le respect. Ils ont pourtant perdu leur ancienne fonction économique : moins d'autoconsommation familiale, quasi disparition des ventes commerciales.

Les lois du marché ont imposé de nouvelles règles.

Les anciens vergers haute-tige, tout comme les multiples variétés anciennes n'y ont plus leur place.

Elles n'en font pas moins partie de notre patrimoine commun.

Certaines d'entre elles cumulent les qualités : elles sont rustiques, et produisent régulièrement grâce à leur bonne adaptation aux conditions locales, tout en

étant de bonne saveur. D'autres sont propres au séchage, à la confiserie ou à la distillation ou se prêtent à des recettes de cuisine particulières.

Quelques unes nous viennent d'époque ancienne, comme la poire Caloët, mentionnée depuis le XVI^e siècle et originaire du pays de Langres.

En tout état de cause, elles représentent un formidable réservoir génétique où les générations futures pourront puiser pour créer de nouvelles variétés.



Des solutions

Dans le numéro 40 de « Vivre Ici », nous vous présentons la Régie Rurale du Plateau, nouvelle structure d'insertion au service de l'intérêt collectif.

Son secteur Entreprise d'Insertion est à même de vous proposer diverses solutions concernant :

La restauration :

qui a pour but de remettre en état les arbres abandonnés en débarrassant du bois mort, des parasites comme le gui, les

chancres ou les champignons, des branches en excès. Cet objectif est atteint lorsque l'arbre retrouve un port équilibré et une nouvelle vigueur, gages de meilleurs récoltes.

L'entretien :

qui peut comporter la fauche de l'herbe ou son pâturage régulier. Le travail du sol aux pieds des arbres.

Un bon éclaircissement afin de faciliter la circulation de l'air et la taille

de formation des jeunes sujets.

Pour vous aider, nous vous proposons :

Le Fonds de Gestion de l'Espace Rural (FGER)

La restauration et, ou l'entretien des vergers peut s'effectuer dans le cadre du fonds de gestion de l'espace rural (FGER). La prise en charge financière de travaux est de 50 %, attribués par l'Etat, pour un dossier

individuel, et de 80 % pour un dossier collectif (ensemble de propriétaires sur un village ou une zone géographique déterminée).

Dans les deux cas, le tout est soumis à l'agrément du comité départemental de gestion de l'espace.

Les dossiers sont établis par un technicien de la chambre d'agriculture (maître d'œuvre), en partenariat avec la personne référente de la Régie Rurale du Plateau.

Entreprise d'Insertion

Dans la mesure où votre dossier (vergers) ne serait pas retenu dans le cadre du FGER, vous avez la possibilité de faire réaliser les mêmes travaux par le secteur Entreprise d'Insertion de la Régie Rurale du Plateau.

Le personnel en insertion, formé tout spécialement à la restauration et l'entretien se chargera du travail, moyennant un coût de 62 Francs de l'heure.

Collecte des fruits

A la récolte, lorsque celle-ci est fructueuse, se

pose le problème de la collecte des fruits.

Dans le cadre de notre projet, nous vous proposons de les cueillir et de partager « à moitié » la récolte en échange du service.

Transformation des fruits

L'installation de notre structure sur le site de VAILLANT va nous permettre de créer un atelier de transformation : jus de fruits (fruit à pépins) confiseries (pâtes de fruits ...) confitures (ou dérivés) autres (à définir). Cet atelier sera ouvert à la population de notre zone, qui pourra trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun. Nous vous communiquerons des informations complémentaires à la fin de l'été 1998, sur les possibilités réelles de transformation des fruits, dans le futur atelier de VAILLANT.

Renseignements :
Régie Rurale
du Plateau,

Hubert MARCEL

Tél. 03.25.88.56.64



Plantation au verger conservatoire d'Esnoms-au-Val.

Les groupements d'employeurs agricoles : salariés et exploitants s'y retrouvent !

Le groupe de travail « organisation de la main d'œuvre » de la commission agricole de l'ADECAPLAN soutenue activement par la Chambre d'Agriculture a orienté son travail d'emblée sur la création de groupements d'employeurs. Un groupement s'est formé et un emploi a été créé au printemps dernier dans ce cadre.

Premier travail de la commission : recenser les besoins

Le groupe d'une douzaine d'agriculteurs inscrits dans le groupe « main d'œuvre » a rapidement orienté son travail sur la création de groupements d'employeurs.

Une première fiche d'information sur le coût d'embauche d'un salarié et les avantages liés à la

création d'un groupement d'employeurs a été distribuée à l'ensemble des agriculteurs du secteur. Un petit questionnaire complémentaire permettait de recenser les besoins en main d'œuvre des uns et des autres.

Ainsi, deux personnes ont choisi l'option d'embaucher un sala-

rié à mi-temps et trois autres se sont tournées vers l'option groupement d'employeurs, leur objectif étant de bénéficier d'appoint de main d'œuvre occasionnelle et de ne supporter les coûts salariaux qu'en proportion du temps d'occupation du salarié.

Un nouveau groupement d'employeurs créé sur le canton de Prauthoy

Pierre Gy, président du groupement, précise qu'il était impossible, chez lui, d'embaucher quelqu'un à plein temps. Pourtant, le problème de main d'œuvre est bien réel dans de nombreuses exploitations qui ont des travaux lourds à réaliser, nécessitant plus de deux bras.

D'où le choix pour Pierre Gy de Chatoillenot, Gilbert Petit de Saint Broingt les Fosses et Frédéric Moilleron de Vaillant d'embaucher un salarié polyvalent, pas forcément spécialisé dans les tâches avec des difficultés particulières.

« Travailler à plusieurs permet

de gagner du temps, d'entreprendre autre chose », confirme Pierre Gy.

« Par contre, il faut apprendre à préciser le travail à l'avance et ne pas rester bloquer s'il y a de mauvaises conditions climatiques » ajoute-t-il.

Des soutiens divers pour vous aider dans la création d'un groupement

Suite à l'enquête réalisée, il était clair que beaucoup de questions se posaient autour de l'embauche d'un salarié. Faut-il l'embaucher de manière occasionnelle ou permanente, comment faire pour trouver quelqu'un, quelles démarches entreprendre, quel salaire verser, de quelles aides bénéficier ?

Des réunions mises en place par la Chambre d'Agriculture en collaboration avec l'ANPE et la FDSEA ont permis de répondre à bon nombre de ces questions. Vingt deux exploitants ont fait la démarche de venir aux réunions professionnelles portant sur la question qui se sont tenues à Longeau et Langres.

« Le groupement était déjà dans les têtes mais a réellement commencé après cette réunion », avoue Pierre Gy. « Un jour chez Frédéric deux jours chez Gilbert et deux jours chez moi ; voilà comment se divise le travail de notre salarié dans la semaine. Cette organisation peut être amenée à modification si cela est nécessaire ; un simple coup de téléphone fait alors l'affaire ».

Si ces trois agriculteurs ont choisi cette formule, c'est également pour bénéficier de quelques avantages. Nous vous les présentons dans le tableau suivant.

Le cas présenté concerne un groupement d'employeurs qui embauche un premier salarié au SMIC.

COUT SALARIE SMIC	8 000 F/Mois	Toutes charges
DEDUCTIONS		
- embauche 1er salarié	- 950 F/mois	11 400 F/an
- création groupement	- 550 F/mois	6 600 F/an
- aide OGAF	- 1 100 F/mois	forfait : 25 000 F
COUT REEL		
=> pour 1j/sem	1 100 F/mois	
=> pour 2j/sem	2 200 F/mois	

NB :

* calcul effectué avec une prévision de 2 ans, d'une durée légale hebdomadaire de 39 heures, soit 169 h/mois, congés payés inclus 2,5 j/mois.

* embauche 1er salarié : exonération des cotisations patronales (maladie, vieillesse accident du travail et allocations familiales) pendant 2 ans.

* création groupement d'employeurs : exonération de la taxe professionnelle, de la taxe d'apprentissage et de l'impôt forfaitaire annuel.

* aide OGAF : 25 000 F pour la constitution d'un groupement d'employeur.

Lorsque le groupement est constitué (association loi 1901 avec statuts et règlement intérieur) et le salarié trouvé, il ne reste plus qu'à remplir les formalités d'embauche : la déclaration unique d'embauche à adresser à la M.S.A., le contrat de travail à remettre au salarié et les formulaires spécifiques nécessaires à la demande d'exonération des charges.

« Il faut ajouter les frais de constitution et les coûts de gestion du groupement » précise Pierre Gy.

Le groupement d'employeur a permis de créer un emploi. Le jeune embauché s'est installé avec son épouse dans un des villages du secteur de l'ADECAPLAN. Il s'agit là d'une véritable action économique et de développement local.

Et Pierre Gy conclut : « Nous avons tous besoin d'un appoint de main d'œuvre et maintenant qu'on a goûté à ce système, on ne voudrait pas revenir en arrière ».

Les agriculteurs intéressés pour partager un salarié avec d'autres peuvent contacter Patrick Julita à la Chambre d'Agriculture à Langres (03.25.87.60.20) ou Antoine Colliat à l'ADECAPLAN (03.25.84.22.26).

Une mise en relation avec d'autres exploitants peut vous être proposée. La Chambre d'Agriculture vous aidera à trouver un salarié et à effectuer vos démarches administratives.

P. Julita

Balades vertes avec Nature Haute-Marne

De février à décembre 98, les animateurs de Nature Haute-Marne vous feront partager leur passion pour notre département. De Voisey au Lac du Der, entre forêts et vieilles pierres, animaux et paysages, une longue promenade dans notre patrimoine naturel et historique.

Sorties gratuites et ouvertes à tous, adhérents ou non. Dans la mesure du possible, s'inscrire auprès de l'animateur dans les semaines qui précèdent.

Le rendez-vous a toujours lieu devant l'église du village.

Villegusien Les oiseaux du lac

15 février 98 - 10 h - 12 h

Observation des hivernants
matériel optique fourni
Tél. 03 25 84 45 17

15 mars 98 - 9 h - 12 h

Observation des premiers migrateurs et chants
Tél. 03 25 87 12 58

5 avril 98 - 10 h - 12 h

Nombreux oiseaux migrateurs présents
Tél. 03 25 84 45 17

17 mai - 18 h - 22 h

Parades nuptiales et premières nidification
Tél. 03 25 87 12 58

13 septembre - 10 h - 12 h

Les limicoles et le retour de migration
Tél. 03 25 84 45 17

18 octobre - 10 h - 12 h

Les limicoles migrateurs et le retour des premiers hivernants
Tél. 03 25 87 12 58



Anciennes landes Courcelles-en-Montagne

16 mai - 18 h - 22 h

La magie du crépuscule sur les anciennes landes - faune, flore, paysage, découvertes vespérales
Tél. 03 25 03 95 38

7 juin - 10 h - 12 h

Les oiseaux des landes
Tél. 03 25 03 95 38

Baissey

25 octobre - 14 h 30 - 17 h

Un joli village au patrimoine historique remarquable : église, croix, et surtout l'exceptionnel moulin à grains... en état de marche
Tél. 03 25 03 95 38

NATURE HAUTE-MARNE
Association sans but lucratif
B.P. 122 - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 03 95 38

Projets de vacances d'hiver

Séjour de ski dans les Vosges

à Fresse sur Moselle

(20 km de la Bresse)
pour les jeunes de 13 à 18 ans
du lundi 2 au samedi 7 février

Un partenariat

Service Jeunesse de la Ville de Langres
associations La Montagne et La Courcelotte
Hébergement en pension complète
Initiation à la pratique du ski de fond
ou de descente pendant 5 journées complètes
Découverte et initiation au bowling

à Xonrupt

pour les jeunes de 8 à 13 ans
du samedi 28 au vendredi 6 mars

Un partenariat

associations La Montagne et Les Grillons
Hébergement en pension complète
Initiation et pratique du ski de fond ou de descente
Visites de la moineaudière, d'une saboterie, de la papeterie
Clairefontaine
Avec un après-midi à la patinoire de Gérardmer.



Tarif :

1 300 F séjour ski de fond
1 700 F séjour ski de descente

– comprenant hébergement,
location et forfaits ski, ali-
mentation, transport
– possibilités d'aides (bons
vacances, CAF, comités
d'entreprises, MSA)

La Montagne
Lionel Blanchot
03 25 88 36 15

L'association La Courcelotte propose une animation « à la carte » et pour tous les âges à Courcelles-sur-Aujon

* **Lundi 23 février** : pour les 4-7 ans, le monde des fées de 9 h 30 à 12 h.

* **Mardi 24 février** : pour les 6 ans et plus, sortie patinoire Mac Donald à Dijon de 10 h à 18 h 30.

* **Mercredi 25 février** : pour les 4-6-7 ans, éveil informatique en compagnie de notre ami « Adibou » de 9 h 30 à 12 h.

* **Jeudi 26 et vendredi 27 février** : pour les 8-12 ans, activités vidéo-photo, création d'un petit clip présenté aux adultes le soir, de 9 h 30 le jeudi à 18 h 30 le vendredi, hébergement sur place en gîte.

* **Lundi 1^{er} mars** : pour les 6-12 ans, activités Kappla de fabuleux petits morceaux de bois pour des réalisations magiques de 14 h à 17 h.

* **Mardi 2 mars** : pour les 6-12 ans, balade à travers les villages en pain d'épices d'Hansel et Gretel (confection de gâteaux géants, sucreries et pleins d'autres surprises), de 9 h à 17 h (repas tiré du sac), les parents sont invités à la dégustation à 17 h.

* **Mercredi 3 mars** : pour les 8-12 ans, fabrication de jouets en bois, mobiles... de 9 h à 17 h (repas tiré du sac).

* **Les 4 et 5 mars**, 2 journées réservées aux ados du District des 4 vallées : élaboration de projets nouveaux ou en cours + activités diverses (vélo, VTT, Gym...).

Pour tous renseignements joindre le 03 25 88 02 14



Stage Cirque à Vaux-sous-Aubigny

du lundi 2 au vendredi 6 mars

un partenariat entre l'association La Montagne et l'association La Grande Récré en collaboration avec Tinta'Mars

Avec la compagnie professionnelle « Convoi Exceptionnel », sous un chapiteau de 250 places, encadrés par 5 artistes, les enfants pourront s'initier aux techniques de cirque :

- acrobatie
- jonglage
- fil
- voltige
- équilibres
- ateliers de jeux d'acteurs, de clowns de situation.

Les enfants seront accueillis
* le matin 10 h - 12 h pour les 5/8 ans

* l'après-midi 14 h - 17 h pour les 9/12 ans

L'autre demi journée, les enfants pourront être accueillis, s'ils le désirent, dans le centre de loisirs de la Grande Récré.

Le vendredi soir à 20 h, les



parents, amis, habitants de la Montagne, sont invités à assister à la

représentation en musique et en lumière du travail des enfants.

Coût du stage :
250 F pour les 5 demi-journées + forfait par 1/2 jour-

née si participation au centre aéré de la Grande Récré.

Pour tous renseignements :
La Grande Récré
Françoise Apert
03 25 88 56 53
La Montagne
Lionel Blanchot
03 25 88 56 15



Centre de Loisirs Sans Hébergements Pour les enfants de 4 à 12 ans Du lundi 23 au samedi 28 février

à Chassigny

Activités physiques et sportives
équilibre et d'adresse, VTT, sports collectifs, tir à l'arc

à Perrancey

Initiation au mime et au théâtre, pratique de la gymnastique, atelier vidéo, sortie VTT et pêche, jeux collectifs.

Pour chacun des 2 séjours, une sortie d'une journée à Dijon est prévue, avec repas au Mac Donald et après-midi patinoire.

Tarif selon le quotient familial à la journée (possibilité de paiement différé, aide MSA, CAF, Comités d'entreprises acceptés).

Pour tous renseignements :

La Montagne
Lionel Blanchot
03 25 88 36 15

Vivre ici
Le journal de La Montagne (association)
52190 AUJOURRES
Directeur de publication
Guy DURANTET
Secrétaire de rédaction
Jocelyne PAGANI
Abonnement annuel : 30 F
Le numéro : 8 F
N° C.P.P.A.P. : 70224
Imprimeries de Champagne
52000 CHAUMONT

Vivre Ici LE JOURNAL DE LA MONTAGNE

Abonnement

Je soussigné(e)

N° Rue

Code Postal Ville

Souscris un abonnement d'un an (4 n^{OS} au prix de 30 F)

ou 2 ans (8n^{OS} au prix de 60 F) à partir du N°

Paiement à l'ordre de : Association La Montagne CCP : CHA 3 572 18 F

Bulletin d'abonnement à adresser à Association La Montagne, 52190 Aujourres.

Le prochain numéro de Vivre Ici sortira mi-avril
Envoyez articles, photos, dessins, disquettes avant le 10 mars 98
à Jocelyne Pagani
52190 Prangey
ou Ecole de Sts-Geosmes
classe de CM2
52200 Sts-Geosmes

Tinta'Mars, 10^e du nom :

C'est du 12 au 28 mars 98 en Pays de Langres

Depuis 1989, pour faire venir le printemps, Tinta'Mars balade ses tréteaux à Langres, et de village en village, aux 4 coins d'un Pays qui accueille avec beaucoup d'enthousiasme et de chaleur les baladins musiciens, comédiens, ...



Cette année, la fête s'ouvrira avec « La Danse des Poules », une comédie fantaisiste et burlesque d'Abel et Gordon avec, en préambule, les surprises de la Compagnie « Les Abonnés Occupés », le 12 mars à Langres.

Elle se poursuivra pendant plus de 2 semaines avec la verve de Jean Claude Dusquesnoit « Aime le mot

dit », l'humour corrosif de 2 jeunes comédiens dans « Choc Frontal », des lectures et chansons du Trio Ribouldingue autour de



textes de René Fallet « Le Braconnier de Dieu » sans oublier le caractère profondément original du spectacle de cirque de « Convoi Exceptionnel ».

Il y aura aussi une tête d'affiche prestigieuse, les célèbres clowns russes « Les Micos » dont la tournée passera par Chalindrey le 19 mars où se déroulera également le final avec le duo humoristique « Dau et Catella » et le groupe « Le Bal des Familles » qui fera danser les Tinta'Marsiens.

Bref, un programme copieux, agrémenté d'une ouverture aux créations locales et à l'accueil de soirées cabaret (avec entre autres, les chansons coquines d'Akadémia) à la Chapelle du Collège Diderot, spécialement aménagée pour l'occasion.

Mercredi 11 février
Langres - 21 h
Chapelle
du Collège Diderot
Manuel Pratt

« All you need is love »
en attendant
Tinta'Mars,
une soirée cabaret
pour renouer
avec les origines
du festival.

Enfin, Tinta'Mars ne serait pas ce qu'il est sans les spectacles Jeune Public qui apportent rêve, poésie et émotion à tous les enfants du Pays de Langres !



« **Tsagaan Morin le petit cheval blanc** »
par le théâtre du Risorius
Un conte de Mongolie où 3 comédiens et leurs chevaux à bretelles font revivre l'intrépide Tsagaan Morin, le cheval blanc de Suho et Tarok, le gros cheval du grand Khan.
à Prauthoy jeudi 26 et vendredi 27 mars:

Cette année, des plus petits aux plus grands, ils pourront se régaler grâce à des compagnies venues de toute la France, et même de Belgique !

« **L'œil de la baleine** »
par le
Théâtre de la Boîte Noire
une séance familiale
à Langres
Chapelle du Collège Diderot
vendredi 13 mars 18 h 30
et à Longeau
lundi 16, mardi 17 mars
séances scolaires
Une invitation au voyage
avec, pour guide, un petit
personnage, aspiré alors
qu'il prend son bain...



« **L'enfant debout** »
par le théâtre des Chimères
d'après des nouvelles d'Andrée Chedid
Ces histoires disent que notre monde est tellement dur à vivre que nous avons toutes les raisons à avoir mal et à gémir, mais qu'à chaque seconde naissent des fleurs de résistance. Un spectacle tourné vers la vie
à Prauthoy lundi 16 mars.

Une fois encore, ce mois de mars sera aux couleurs jaune et noir de Tinta'Mars.